

**EMPLOIS**

Nombre d'emplois à la commune en 2017



**TYPLOGIE**  
(À LA MAILLE COMMUNALE)

**Polarité structurante**

Communes qui offrent une quantité d'emplois suffisamment importante pour ses propres actifs et qui attirent aussi de nombreux actifs des territoires environnants, rayonnant ainsi à une échelle plus large (intercommunale, départementale, voire régionale ou nationale pour Paris). Le degré d'équipements (volume, diversité, rayonnement) y varie, d'un haut niveau à une offre de proximité.

- avec un haut niveau d'équipements
- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- Nom de la commune
- avec une offre en équipements de proximité
- Nom de la commune

**Polarité multi connectée**

Lieux d'emplois, d'arrivées et de départs de nombreux trajets domicile-travail. Ces communes sont également connectées à plusieurs autres polarités structurantes. Elles ne disposent pas d'un haut niveau d'équipement.

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

**Centralité indépendante**

Centralités bénéficiant d'une certaine offre en équipements et en emplois. Cependant, elles ne disposent pas d'aire d'influence. Elles fonctionnent de façon plus « indépendante ».

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

**Centralité relais**

Centralités qui offrent des équipements et des emplois mais dont une part importante (près de 70 %) des actifs se rend dans une polarité structurante pour travailler. Elles se situent en relais de celles-ci.

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

**Centralité résidentielle**

Centralités proposant peu d'emplois et dont les habitants quittent majoritairement le territoire pour aller travailler (près de 80 %). Elles disposent néanmoins d'une certaine offre d'équipements.

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

**AIRES D'INFLUENCE**

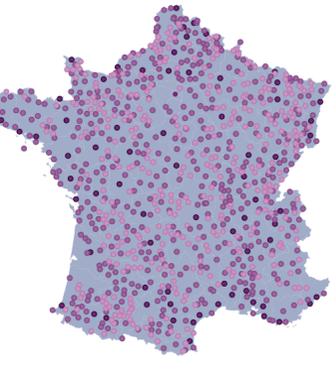
Aire d'influence définie à travers les relations domicile-travail entre communes.

SOURCE : INSEE, BPE, RP

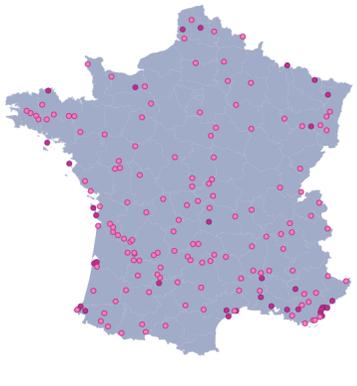
# Typologie des centralités françaises

La définition de « l'armature territoriale » française est au cœur des problématiques d'aménagement et de développement des territoires. Toutefois, son identification et sa mesure est complexe et aucune méthodologie unique et partagée n'existe véritablement. Ce travail partenarial a permis d'identifier 3 136 centralités françaises réparties en cinq grandes familles aux fonctions et au rayonnement différents mais complémentaires, dessinant une géographie possible du maillage territorial français.

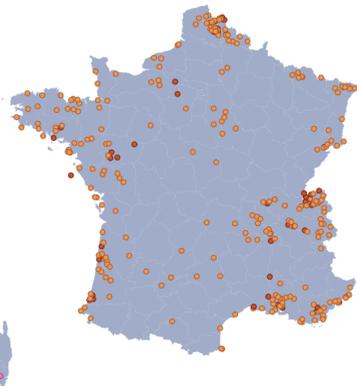
**Polarités structurantes**



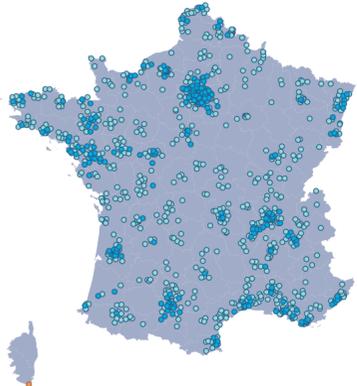
**Polarités multi-connectées**



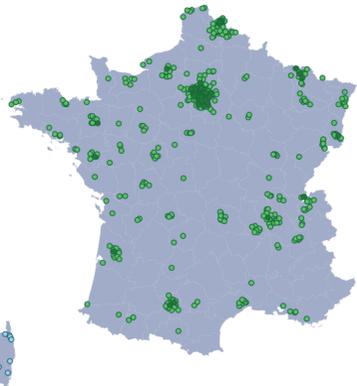
**Centralités indépendantes**



**Centralités relais**



**Centralités résidentielles**



# 3 136 centralités

**POLARITÉ STRUCTURANTE**  
Communes qui offrent une quantité d'emplois suffisamment importante pour ses propres actifs et qui attirent aussi de nombreux actifs des territoires environnants, rayonnant ainsi à une échelle plus large (intercommunale, départementale, voire régionale ou nationale pour Paris). Le degré d'équipements (volume, diversité, rayonnement) y varie, d'un haut niveau à une offre de proximité.

- avec un haut niveau d'équipements
- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

**POLARITÉ MULTI CONNECTÉE**  
Lieux d'emplois, d'arrivées et de départs de nombreux trajets domicile-travail. Ces communes sont également connectées à plusieurs autres polarités structurantes. Elles ne disposent pas d'un haut niveau d'équipement.

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

**CENTRALITÉ INDÉPENDANTE**  
Centralités bénéficiant d'une certaine offre en équipements et en emplois. Cependant, elles ne disposent pas d'aire d'influence. Elles fonctionnent de façon plus « indépendante ».

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

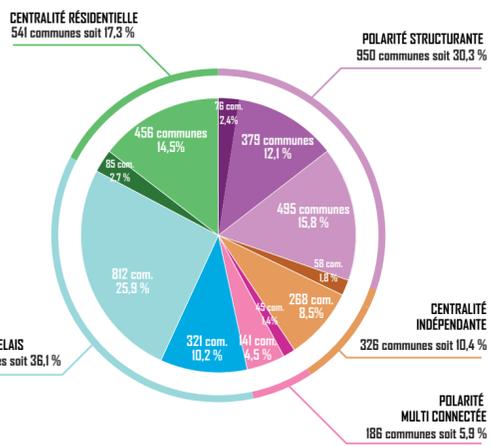
**CENTRALITÉ RELAIS**  
Centralités qui offrent des équipements et des emplois mais dont une part importante (près de 70 %) des actifs se rend dans une polarité structurante pour travailler. Elles se situent en relais de celles-ci.

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

**CENTRALITÉ RÉSIDENNELLE**  
Centralités proposant peu d'emplois et dont les habitants quittent majoritairement le territoire pour aller travailler (près de 80 %). Elles disposent néanmoins d'une certaine offre d'équipements.

- avec une offre d'équipements à rayonnement intercommunal
- avec une offre en équipements de proximité

Répartition du nombre de communes par type de centralités

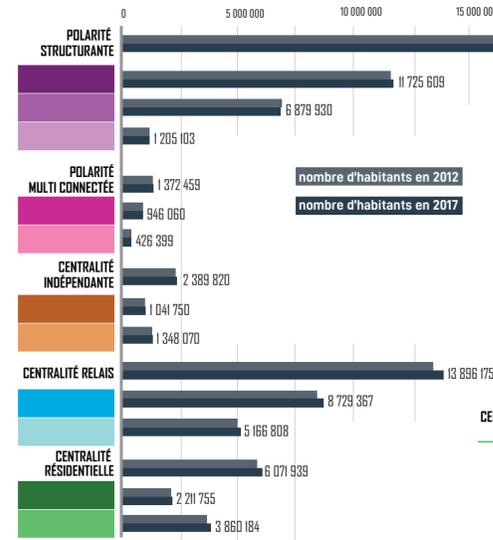


pour les CENTRALITÉS 10 % AUTRES COMMUNES 90 %

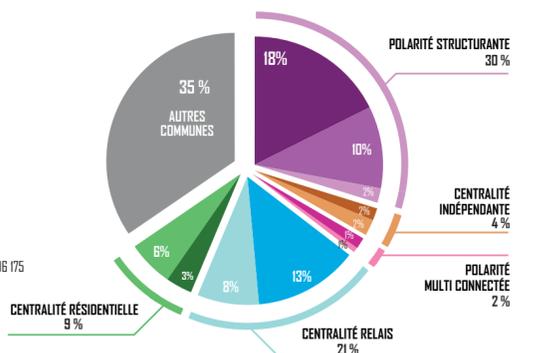
# Typologie des centralités françaises

## Se loger

Nombre d'habitants en 2012 et en 2017, par type de centralités

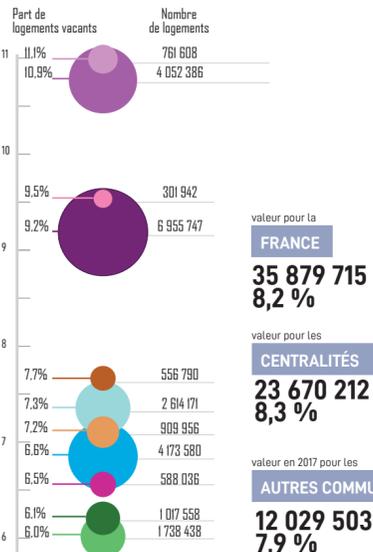


Répartition de la population en 2017, par type de centralités



pour les CENTRALITÉS 65 % AUTRES COMMUNES 35 %

Nombre de logements en 2017 et part des logements vacants dans le parc de logements en 2017, par type de centralités



pour la FRANCE 35 879 715 8,2 %

pour les CENTRALITÉS 23 670 212 8,3 %

pour les AUTRES COMMUNES 12 029 503 7,9 %

Part des logements sociaux dans le parc de logements, en 2017, par type de centralités



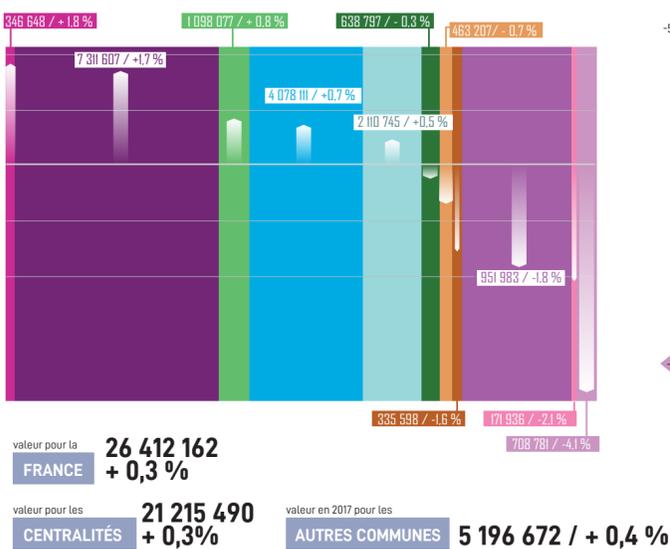
pour la FRANCE 12,1 %

pour les CENTRALITÉS 16,4 %

pour les AUTRES COMMUNES 4,0 %

## Travailler - Se former

Nombre d'emplois en 2017 et évolution de l'emploi entre 2012 et 2017 (en %), par type de centralités

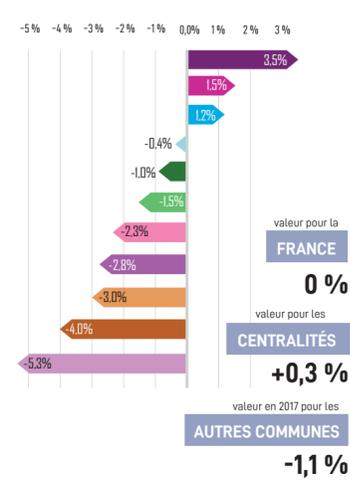


pour la FRANCE 26 412 162 +0,3 %

pour les CENTRALITÉS 21 215 490 +0,3 %

pour les AUTRES COMMUNES 5 196 672 +0,4 %

Évolution de l'emploi productif entre 2011 et 2016 (en %) par type de centralités

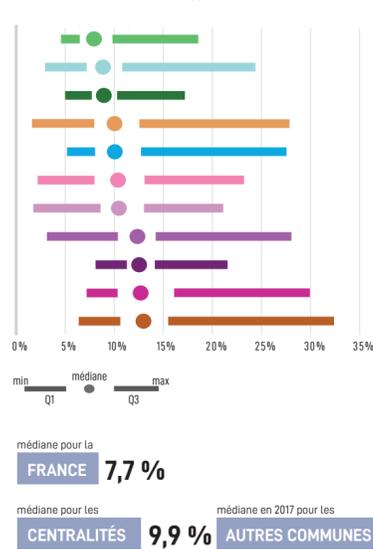


pour la FRANCE 0 %

pour les CENTRALITÉS +0,3 %

pour les AUTRES COMMUNES -1,1 %

Proportion médiane des chômeurs parmi la population des 15-64 ans en 2017 par type de centralités (en %)

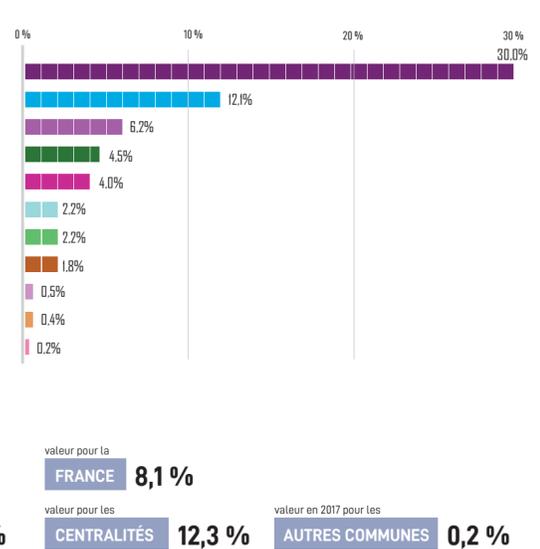


pour la FRANCE 7,7 %

pour les CENTRALITÉS 9,9 %

pour les AUTRES COMMUNES 8,4 %

Part des étudiants en 2019 dans la population, par type de centralités (en %)



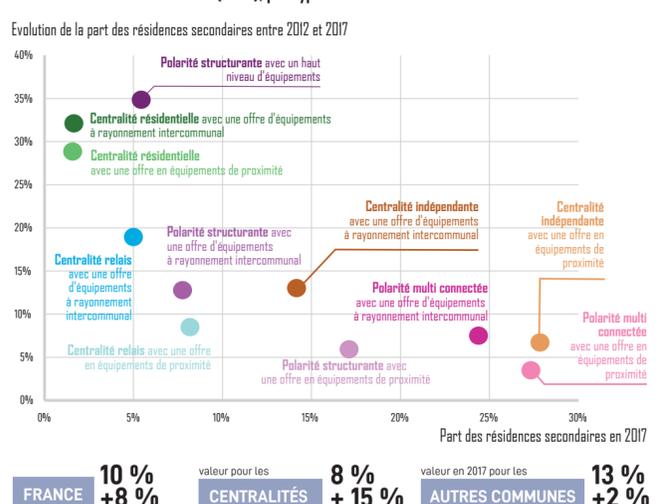
pour la FRANCE 8,1 %

pour les CENTRALITÉS 12,3 %

pour les AUTRES COMMUNES 0,2 %

## Être ensemble - Se divertir

Part de résidences secondaires dans le parc de logement occupé en 2017 (en %) et évolution entre 2012 et 2017 (en %), par type de centralités

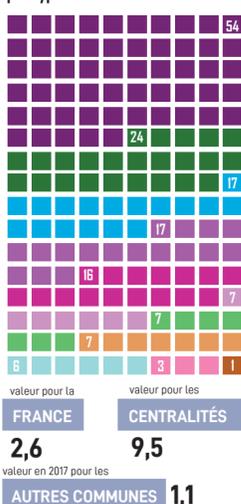


pour la FRANCE 10 % +8 %

pour les CENTRALITÉS 8 % +15 %

pour les AUTRES COMMUNES 13 % +2 %

Nombre d'hôtels pour 100km², par type de centralités



pour la FRANCE 2,6

pour les CENTRALITÉS 9,5

pour les AUTRES COMMUNES 1,1

## Méthodologie

La définition de la « centralité » et plus généralement de l'armature territoriale française est au cœur des problématiques d'aménagement et de développement des territoires. Toutefois, sa mesure est complexe et aucune méthodologie unique et partagée n'existe. Nous tentons ici de croiser deux méthodes complémentaires afin de tirer le meilleur parti de chacune d'entre elles.

**MÉTHODE 1. IDENTIFIER LES CENTRALITÉS PAR LE RÔLE STRUCTURANT DES ÉQUIPEMENTS**  
La première méthode consiste à identifier les centralités à travers la densité et la diversité de son offre d'équipements (méthode de scoring), mais aussi en tenant compte du poids que cette offre représente au sein du bassin de vie. Sept secteurs ont été retenus :

- Population** (présence d'habitants)
- Emploi** (présence d'emplois)
- Administration** (préfecture : sous-préfecture, cnam; cour d'appel; tribunal d'instance...)
- Commerce** (hyper; supermarché; bricolage; supérette; épicerie; boulangerie; boucherie; poissonnerie; librairie; magasin de vêtements...)
- Education** (collège; lycée; institut universitaire; autre enseignement supérieur...)
- Santé** (établissement de santé court, moyen, long séjour; urgences; maternité; médecin généraliste; spécialiste; chirurgien-dentiste; infirmier; pharmacie; labo. d'analyses médicale...)
- Culture** (cinéma; cirque; patrimoine; théâtre; monument historique...)

**MÉTHODE 2. LA PLACE DES CENTRES DANS LE SYSTÈME TERRITORIAL**  
Le caractère « central » d'une commune se définit également par rapport à un autre territoire désigné comme sa périphérie. L'objectif de cette seconde méthode est ainsi d'identifier les relations entre les communes à travers l'offre d'emplois. Les lieux d'emplois, ayant au moins 20 % d'actifs résidents sur leur territoire ont ainsi été identifiés comme des centralités potentielles, et leur aire d'influence définie à travers les relations domicile-travail.

**LE CROISEMENT DES DEUX MÉTHODES POUR DÉFINIR LES TYPES DE CENTRALITÉS**  
Parmi les 3 136 communes retenues grâce à l'une ou l'autre des deux méthodes, 11 catégories présentant des similitudes de fonctionnement ont été retenues.  
> Le point de vue spatial prend ici un caractère déterminant : la place des centralités dans le système territorial constitue les cinq grandes familles de communes centres.  
> L'offre d'équipements prend un caractère discriminant : cela permet de distinguer des degrés de rayonnement (de manière générique : haut niveau; à rayonnement supracommunal; de proximité).

NB : les chiffres clés « FRANCE » font référence à la France entière hors Mayotte  
SOURCE : INSEE, BPE, RP, FLOSDRI